Ce licenciement a été rejeté par l'Inspecteur du Travail à Tours en janvier, mais la Direction de ST a transmis ce dossier au Ministère du Travail, qui doit rendre sa réponse maintenant.

Nous sommes scandalisés que la Direction ait voulu aller plus loin, en ne respectant pas la décision objective de l'Inspecteur du Travail.

Notre collègue, qui est un des deux fondateurs du syndicat CGT à Tours. La direction veut-elle lui faire payer son rôle dans le «réveil» social du site, notamment lors de la grève de 2005 ? Mais alors, pourquoi la direction signe-t-elle des textes prétendant améliorer le dialogue social et respecter les «partenaires sociaux»?

De plus, vu la situation personnelle et familiale de Hédi, ce licenciement entrainera des conséquences graves. Ce sont précisément ces difficultés personnelles et médicales qui avaient causé les absences reprochées à notre collègue dans la procédure de licenciement. Difficultés parfaitement connues de la direction, qui n'hésite donc pas à profiter des problèmes humains d'un jeune salarié de ST.

Où sont passés les beaux discours de ST sur son « engagement éthique»? Son « respect des droits de l'homme » (extrait du rapport ST sur la responsabilité d'entreprise 2007: "La société a également enregistré d'excellents résultats dans des domaines nouveaux, qui revêtent une importance sans cesse croissante pour les parties prenantes (hygiène et sécurité, <u>respect des droits de l'homme,...</u>)".

Nous demandons à la direction de ST-France de renoncer à ce licenciement et de prendre acte au contraire des efforts fait par Hédi, pour reprendre normalement sa place, tant au niveau professionnel que syndical.

Communiqué CGT ST-France 02/07/2008

X.BERTRAND VA T-IL AUTORISER LE LICENCIEMENT D'UN DELEGUE CGT DE STMICROELECTRONICS TOURS ?

M. Hédi AHMED a créé avec un autre collègue la CGT à STMicroelectronics Tours en 2003. Il a ensuite été secrétaire du Comité d'Etablissement du site en 2005 et 2006. Puis représentant syndical. Il a notamment animé la première grève qu'ait connue le site de ST Tours en 2005, pour que ce site rattrape socialement les autres sites français.

En septembre 2007, M.AHMED a fait l'objet d'une procédure de licenciement, mais, devant la faiblesse du dossier, l'inspecteur du travail a refusé l'autorisation de licencier en janvier 2008. Loin d'accepter la décision de l'inspecteur, la direction de ST a engagé un recours auprès du Ministre du Travail. Ce dernier va t-il prêter main forte à STMicroelectronics dans son attitude anti-syndicale?

Notre collègue Hédi, parcours...

- Travaille comme opérateur le WE Nuit à ST Tours
- Est élu délégué du personnel suppléant CFDT en 2002
- ➤ Crée la CGT à Tours en 2003 avec deux autres collègues
- ➤ En 2004, il devient secrétaire du Comité d'Etablissement
- il anime la grève (plus de trois semaines) à Tours en 2005, cette grève a pour objectif le «rattrapage social» du site de Tours vis-à-vis des autres sites de ST
- ➤ Début 2007, Hédi n'est plus secrétaire du CE ; il devient représentant syndical et délégué syndical.
- ➤ Vers mi-2007, sa situation personnelle et familiale se dégrade ; il commet l'erreur de s'absenter au lieu de se faire soigner. Il consulte un médecin par la suite qui le met en arrêt maladie. Il est également suivi par la médecine du travail.
- ➤ La direction, parfaitement au courant de la situation de Hédi, enclenche néanmoins une procédure de licenciement en septembre 2007, en prétextant ses absences...
- Le licenciement est refusé le 03/01/2008 par l'inspecteur du travail.
- ➤ La direction de ST attend le dernier jour, soit le 29/02/2008, pour exercer un recours auprès du ministre X. Bertrand.
- Courant 2008, notre collègue reprend une activité professionnelle et syndicale normale.
- La décision du ministre est attendue de façon imminente

Nous estimons que les salariés de tous les sites sont concernés par ce qui se passe à Tours.

Au-delà de la solidarité immédiate, la meilleure réponse à apporter à la direction sera de renforcer la CGT, syndicat de lutte qui essaie avec les salariés de défendre leurs revendications.

L'histoire du mouvement social prouve que c'est en agissant collectivement que les droits collectifs et individuels ont pu être acquis. Notre syndicat se veut être une force de revendication/proposition/action, un contre-pouvoir indispensable dans ST, surtout en cette période incertaine.

La CGT est l'organisation syndicale la plus combattive, et près de 30% des salariés de ST-France lui ont fait confiance lors des élections professionnelles. **Certains dirigeants rétrogrades de ST ne le supportent pas et veulent régler leurs comptes en s'attaquant à un de nos élus.** Car c'est bien évidemment parce que les salariés de Tours ont mené une très forte lutte en 2005 que la direction veut licencier un des animateurs du syndicat CGT. C'est un signal fort envoyé aux salariés de Tours et à l'ensemble des salariés de ST-France : « rentrez dans le rang !» pour tous ceux qui protestent, « rentrez dans le moule » pourtous ceux qui sont mal à l'aise.

Nous appelons les salariés à exprimer leur désapprobation sur la décision de licenciement d'Hédi.

Une des façons de marquer cette désapprobation est de se syndiquer à la CGT. Cela donnera en retour un autre signal à la direction : un signal de solidarité avec un jeune salarié en difficulté, un signal de volonté de se défendre collectivement, un signal de soutien à l'action de la CGT.